



**ABRIS TEMPORAIRES – RAPPEL RÉGLEMENTAIRE**

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens que, conformément à l'article 28 du règlement de zonage 2018-621, les abris temporaires (ex. : abris d'auto d'hiver) sont autorisés du 1er octobre au 15 mai, sous réserve du respect des conditions prévues à la réglementation.

Ainsi, tous les abris temporaires doivent obligatoirement être retirés au plus tard le 15 mai, afin de demeurer conformes au règlement municipal.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin d'assurer le respect de la réglementation et de contribuer à la sécurité et à l'esthétique du milieu de vie. Pour toute question, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité.

**ASSURANCE POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (OSBL)**

Un programme d'assurance destiné aux organismes sans but lucratif (OSBL) est offert par BFL CANADA services de risques et assurances inc., dans le cadre du programme parrainé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

👉 Pour toute question, pour vérifier l'admissibilité ou pour obtenir de l'information détaillée sur les couvertures offertes, les organismes doivent communiquer directement avec BFL CANADA, soit :

- [osbl@bflcanada.ca](mailto:osbl@bflcanada.ca) ;
- 1 800 465-2842.

**GOLF DES CÈDRES DE CHAMBORD**



La population est invitée à l'assemblée générale annuelle du Club de golf des Cèdres, qui aura lieu le 19 avril à 9 h 30, à la salle communautaire Gaston-Vallée, située au 72, boulevard Vincent-Gagnon.

Bienvenue à toutes et à tous !

**RÉSIDENCES DE TOURISME – RAPPEL IMPORTANT**

La Municipalité rappelle que toute résidence de tourisme doit détenir un permis valide de la Municipalité ainsi qu'un permis de la C.I.T.Q., et ce annuellement, pour être exploitée légalement.

Avant l'attribution ou le renouvellement d'un permis municipal, certaines conditions et règles doivent être respectées, conformément à la réglementation en vigueur.

Les propriétaires concernés sont invités à s'assurer que leur dossier est conforme avant la période d'exploitation.

Pour information ou pour effectuer une demande, veuillez communiquer avec la Municipalité.

**COURS POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DU CHASSEUR – DERNIÈRE DATE**

Un cours de maniement d'armes à feu aura lieu à Chambord le 25 avril 2026, à la salle communautaire Gaston-Vallée.

L'inscription est obligatoire et se fait directement sur le site de la FÉDÉCP : 👉 <https://fedecp.com/trouveruneformation/> Choisir « Chasser avec l'arme à feu », puis calendrier des cours CCSMAF par région pour procéder à l'inscription.

Bienvenue à tous !

**SUDOKU**

5	1	6			3	4	2
7			2		4		8
	2	8	5	7			1
1			3	6			4
2	3						7 6
				9	1	3	
	4				7	5	6
3		1				2	
	8				9		3



## **Séance extraordinaire du 23 mars 2026 :**

### **OCTROI DU MANDAT – CONSTRUCTION DE 530 MÈTRES DE TROTTOIRS**

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Montant total</b>
Excavation Fernand Boilard	365 993.98 \$
Construction Rock Dufour	434 578.85 \$
9876-7648 Québec inc.	314 814.20 \$

Le conseil municipal a accepté la soumission reçue de 9876-7648 Québec inc. dans le cadre de l'appel d'offres public pour la construction de 530 mètres de trottoirs sur SEAO et d'octroyer le mandat à 9876-7648 Québec inc. pour la réalisation des travaux.

### **OCTROI DU MANDAT – ÉVALUATION PROJET DE LA VÉLOROUTE - RUE DE LA GARE**

Le conseil municipal a octroyé le mandat d'évaluation du lot 5 009 195 dans le cadre du projet de piste cyclable dans la rue de la Gare à BTF évaluateurs agréés pour un montant de 9 772.38 \$, taxes incluses et 250 \$ de l'heure pour l'étape de négociation, relation avec les avocats, financé par le surplus accumulé non affecté.

## **Séance extraordinaire du 30 mars 2026 :**

### **APPUI AU PROJET «SCÈNE MODULAIRE» DU FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD**

Le Festival de Cowboy de Chambord a demandé à la Municipalité d'appuyer leur demande d'aide financière au programme Fonds de développement du Domaine-du-Roy (FDDDR) volet local de la M.R.C. pour un projet d'achat de scène modulaire. Le conseil municipal a officialisé son appui au projet sans participation financière.

## **Séance ordinaire du 13 avril 2026 :**

### **MODIFICATION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE / CONTRAT 1953-A / AUTORISATION DE SIGNATURES**

Depuis le 10 décembre 2024, il y a une entente intermunicipale relative à la protection incendie et prévoyant une délégation de compétence qui a été signée entre les municipalités desservies et la Municipalité qui fournit le service (Ville de Roberval). Le conseil municipal a accepté de procéder à la modification de l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie et prévoyant une délégation de compétence afin d'apporter une certaine précision et éviter ainsi toute confusion étant la probabilité que certaines municipalités desservies n'adhèrent pas à l'entente intermunicipale relative à la sécurité civile.

### **ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVOYANT UNE DÉLÉGATION PARTIELLE DE COMPÉTENCE / CONTRAT 2005 / AUTORISATION DE SIGNATURES**

Un scénario d'organisation retenu pour cette entente intermunicipale relative à la sécurité civile repose sur une délégation partielle du pouvoir des municipalités desservies en faveur de la Municipalité qui fournit le service, soit la Ville de Roberval. Le conseil municipal a autorisé la signature de l'entente intermunicipale relative à la sécurité civile et prévoyant une délégation partielle de compétence, portant le numéro de contrat 2005.

### **RÉSOLUTION D'APPUI BARRAGE DE L'AXE 155 ET 169 – FONDATION DU DOMAINE-DU-ROY**

Le conseil municipal a appuyé la demande de la Fondation du Domaine-du-Roy pour une campagne de financement le 11 juin 2026 dans le secteur du croisement de l'axe 155/169 conditionnel au respect des exigences documentaires du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

### **LETRE D'APPUI AU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY – VAL-JALBERT**

La Municipalité de Chambord appuie le projet de « Programmation culturelle 2026 » porté par le Village historique de Val-Jalbert dans le programme de soutien à la mise en œuvre de l'Entente de développement culturel de la M.R.C. du Domaine-du-Roy et que la Municipalité ne participe pas financièrement à ce projet. Cette initiative propose une série d'activités culturelles, patrimoniales et participatives visant à renforcer l'accessibilité à la culture, à soutenir les artistes et intervenants du milieu et à favoriser la participation de la communauté.

### **FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD**

Le conseil municipal a autorisé le Festival du Cowboy de Chambord à circuler dans les rues de la Municipalité de Chambord lors de la parade qui se tiendra le 2 août 2026. Nous avons aussi autorisé madame Julie Caron, directrice générale, à signer la permission d'Hydro-Québec afin d'utiliser la servitude 159 149 pour le stationnement de véhicules de promenade au nom de la Municipalité de Chambord durant le Festival du Cowboy de Chambord.

### **APPUI À LA M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4/MISE EN COMMUN POUR LA GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS**

Les municipalités de la MRC veulent faire un projet de mise en commun des services de gestion documentaire et mise en œuvre du système de gestion intégrée des documents dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité. Le conseil municipal s'est engagé à participer au projet de mise en commun des services de gestion documentaire et mise en œuvre du système de gestion intégrée des documents.

### **MODIFICATION DE LA POLITIQUE RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS**

Le conseil municipal a ajouté le Comité communication à sa Politique.

### **APPUI AU PROJET DE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS EN SOUTIEN AUX DIRECTIONS GÉNÉRALES**

Les organismes municipaux du territoire de la M.R.C. du Domaine-du-Roy désirent présenter un projet de Centre de services partagés de soutien aux directions générales et à la gestion financière dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité. Le conseil municipal s'est engagé à participer au projet de Centre de services partagés soutien aux directions générales et en gestion financière.

### **ACCEPTATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES ET ENGAGEMENT FINANCIER – PROGRAMME DE RÉNOVATION DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE (PRHLM)**

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis en place, en mai 2023, le Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) visant à soutenir la rénovation et la modernisation du parc de logements sociaux dont les conventions sont échues avec le gouvernement fédéral. Le conseil municipal a confirmé son appui à la démarche de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy Centre de services secteur Saint-Félicien visant la conclusion d'une convention d'aide financière avec la Société d'habitation du Québec dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM).

### **SIGNATURE DE L'ENTENTE RÉSILIANTE LE CONTRAT DE GESTION DU CLUB SPORTIF ET AVANT-CONTRAT SUR LA DISTRIBUTION DE SES BIENS**

Le conseil municipal a approuvé l'entente relative à la résiliation d'un contrat de gestion et à un avant-contrat relatif à une distribution de biens à être signée avec le Club sportif de Chambord.

### **OCTROI DU MANDAT – RÉPARATION DE L'AFFAISSEMENT DU PLANCHER DANS LE VESTIAIRE DES JOUEURS AU CENTRE MARIUS-SAUVAGEAU**

Le conseil municipal a octroyé le mandat de la réparation de l'affaissement du plancher dans le vestiaire des joueurs au Centre Marius-Sauvageau à GeoFix redressement de béton, au montant de 4 024.13 \$ taxes incluses financé par le surplus accumulé non affecté.

### **AUTORISATION D'ACHAT- REMORQUE POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'une remorque pour les travaux publics pour un montant maximum de 15 000 \$ taxes incluses financé par le budget de la voirie.

### **OCTROI DU MANDAT - ACHAT DE LUMIÈRE DE CIRCULATION LORS DE TRAVAUX ROUTIERS**

Le conseil municipal a accordé le mandat pour l'achat de lumière de circulation lors de travaux routiers à Signalisation Lévis au montant de 12 486.29 \$ taxes incluses financé pour un montant de 10 600 \$ par le surplus accumulé affecté et 1 886.29 \$ par le budget de la voirie.

### **OCTROI DU MANDAT POUR LE BALAYAGE DES RUES**

Le conseil municipal a donné le mandat pour le balayage des rues à Nutrite Belle Pelouse au montant de 15 927.26 \$, taxes incluses, tel que soumissionné le 7 avril 2026.

### **OCTROI DU MANDAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS PRIVÉS**

Le conseil municipal a octroyé le mandat pour le nivelage des chemins privés à 9102-3717 Québec inc., Dominic Boivin, au taux de 349 \$ / kilomètre tel que soumissionné le 9 avril 2026.

### **OCTROI DU MANDAT POUR L'ASPHALTAGE DES RUES**

Le conseil municipal a donné le mandat pour les travaux d'asphaltage des rues au taux de 250 \$ / tonne à Dufresne Asphalte tel que soumissionné le 10 avril 2026 financé au compte 02 3200 625 pour un montant maximum de 104 780 \$ taxes incluses.

### **OCTROI DU MANDAT – DÉPLOIEMENT RÉSEAU LORAWAN**

Le conseil municipal a attribué le mandat pour le déploiement du réseau LoRaWAN en lien avec l'installation des compteurs d'eau au montant de 18 333.87 \$, taxes incluses.

### **DONS ET COMMANDITES**

LS – Soutien financier délégation Jeux du Québec à Blainville : 90 \$  
Fondation Cité Étudiante : 200 \$

### **COMPTES À PAYER**

En date du 31 mars 2026 totalisant la somme de (factures payées) : 92 723.21 \$  
En date du 31 mars 2026 totalisant la somme de (facture à payer) : 296 372.76 \$



## REMERCIEMENTS AU CLUB SPORTIF

Nous voulons remercier les membres du Club sportif de Chambord qui a organisé la saison 2025-2026. Votre implication et votre engagement ont contribué au dynamisme de notre communauté.

## VENTE DE TERRAIN – TRANSPORT GAÉTAN BOUCHARD ET FILS ET 9808-3328 QUÉBEC INC.

Le conseil municipal a autorisé la vente de terrain à Transport Gaétan et fils et 9808-3328 Québec inc., pour un prix de 10 664.27 \$, le lot 6 348 969 (rue de l'Avenir).

## ADOPTION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES

Le conseil municipal a renouvelé cet été l'aide financière qui couvre seulement l'achat des végétaux proposés par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, pour 50 % de la facture jusqu'à concurrence de 250 \$.

## PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON-VALLÉE) LE LUNDI 4 MAI 2026 À 19 H

### FRIGO COLLECTIF L'ANTIGASPILLEUR

  **Le grand réveil est arrivé!**  

Après une longue hibernation hivernale, le **frigo collectif antigaspillage** sort enfin de sa tanière 🤪 ➡ 😊

 **Il sera de retour le lundi 27 avril**

⚠ Attention : il aura le **ventre vide** à son réveil !

👉 N'hésitez surtout pas à venir le garnir avec vos surplus alimentaires encore bons : fruits, légumes, pains, produits emballés, etc. Chaque petit geste compte pour lutter contre le gaspillage 🌱 ♻️

Ensemble, nourrissons-le... et faisons une différence !

### TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES

La Table de concertation de Chambord tient à remercier chaleureusement l'ensemble des organismes ainsi que les bénévoles qui ont pris part, le 19 mars 2026, à l'activité de participation citoyenne tenue à la salle communautaire.

Cette rencontre a été un moment d'échange riche et porteur, permettant de **mettre en lumière les besoins, les réalités et les enjeux vécus tant par les organismes communautaires que par les bénévoles**. La participation et l'engagement des personnes présentes ont grandement contribué à la qualité des discussions et à la réflexion collective.

🙌 **Merci à toutes et à tous pour votre implication, votre disponibilité et votre précieuse contribution au mieux-être de notre communauté.** Ensemble, nous continuons de bâtir un milieu dynamique, solidaire et à l'écoute de ses citoyens.

### FRIPERIE CHEZ MAR-JO

Nous vous rappelons que la **Friperie chez Mar-Jo** est ouverte aux heures suivantes :

🕒 **Mardi, jeudi et samedi, de 13 h à 15 h**

📌 **À noter :** ➡ Nous **n'acceptons plus les petits électroménagers**. Merci de votre compréhension.

♥ Un petit rappel amical concernant les dons : Un grand sac de poubelle noir coûte seulement **6 \$**, et ce montant permet de soutenir la friperie et sa mission. Il serait donc **grandement apprécié de ne pas fouiller dans le bac à sacs à l'extérieur** ni d'ouvrir ou déchirer les sacs pour prendre des vêtements gratuitement. Ces gestes causent malheureusement beaucoup de dégâts et nuisent au bon fonctionnement de la friperie ainsi qu'au respect du travail des bénévoles.

🙌 **Merci à tous pour votre collaboration, votre générosité et votre respect.** Ensemble, on fait en sorte que la friperie demeure un endroit agréable pour tous !

### RÉPONSE SUDOKU

5	1	6	9	8	3	4	2	7
7	9	3	2	1	4	6	8	5
4	2	8	5	7	6	9	3	1
1	5	7	3	6	2	8	4	9
2	3	9	8	4	5	1	7	6
8	6	4	7	9	1	3	5	2
9	4	2	1	3	7	5	6	8
3	7	1	6	5	8	2	9	4
6	8	5	4	2	9	7	1	3

### INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 6 mai 2026  
Date de publication le 8 mai 2026

